

Depuis 2017, HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'État quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique. Les entraves aux observations étant nombreuses, ces chiffres sont à prendre comme un extrême minima.

Ce mois-ci

Au moins



18 expulsions de lieux de vie pendant **3** opérations de police



60 m³ d'affaires personnelles saisies



55 personnes expulsées



32 tentes saisies



6 arrestations

Lors des opérations d'expulsion, ont aussi eu lieu une **série d'arrestations**. Nous avons également observé **une opération sans aucun lieu de vie expulsé le 24 mars**, et les procureurs de Boulogne-sur-Mer et Lille ont annoncé dans un communiqué de presse le 13 avril, que plusieurs personnes avaient été arrêtées à la suite d'une enquête sur un réseau international de passage.

HRO a pu être témoin d'une de ces opérations, et d'autres informations nous ont été transmises par des associations sur le terrain. Nous avons peu de visibilité sur la nature de ces arrestations et sur leur issue, mais nous pouvons émettre l'hypothèse qu'elles s'inscrivent dans **la lutte contre les réseaux de passage menée par la préfecture**.

Harcèlement policier orchestrée par la préfecture

Ce mois de mars semble bien loin de la trêve instaurée par les procédures judiciaires durant l'hiver (voir notes mensuelles de janvier et février).

Avec **un total de 18 lieux de vie informels expulsés lors de trois opérations expulsions de grande ampleur**, les dernières semaines entérinent le **retour à la normal du harcèlement policier qui caractérise les politiques anti-migratoires menées par l'Etat**.

Ce sont **toujours les mêmes lieux de vie qui sont ciblés par ces opérations qui épuisent les personnes et les forcent parfois à trouver d'autres endroits pour s'installer** : en effet, nous avons constaté que certains lieux de vie, particulièrement ciblé par les expulsions, se trouvaient déserts à la fin du mois de mars.



Nous avons également observé la **présence d'engins de chantier et de tronçonneuses** lors des expulsions. Opérés par les membres d'une société de nettoyage mandaté par l'Etat, ces outils et machines-outils permettent de **détruire et déboiser les campements ciblés pour que les personnes exilées aient plus de difficulté à se réinstaller**. Le **24 mars**, des habitant·e·s ont même témoigné, auprès d'Utopia 56, de **tentes détruites par la police lors d'une arrestation**. Les forces de l'ordre ne sont **pas censées manipuler et détruire les biens des personnes**. Ces observations et témoignages prouvent que les lois et les engagements de la préfecture pour une prise en charge "humanitaire" des habitant·e·s des lieux de vie sont bafoués. **Les différents acteurs des expulsions agissent en toute impunité, pour toujours plus précariser les personnes exilées.**



Présence exceptionnelle de Frontex lors d'une opération d'expulsion et d'arrestation

Le **26 mars**, pour la première fois lors d'une opération d'expulsions, nous avons constaté la présence d'agents de **Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes – autrement dit, le bras armé de la politique anti-migratoire européenne**. Ces agents, forts reconnaissables à leurs képi et gilets floqués, étaient accompagnés de



représentant·e·s officiels de la préfecture; Etaient également présent·e·s des **représentant·e·s de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration**, auprès de qui Frontex réalise des maraudes et des permanences, comme le disait Didier Leschi, le directeur général, lors de son audition en CEP le 26 mars. Cette délégation, que nous avons observé autour du point de distribution à Grande-Synthe s'inscrit dans le cadre des **hausse de budget de Frontex** (qui passe à 3 milliards d'euros en France) et **renforcement des effectifs à la frontière franco-britannique**. En effet Didier Leschi confirmait en CEP le renforcement des effectifs en place de 300 agents, à la demande du ministère de l'Intérieur. →

Des navires espagnol et lituanien renforceront la flotte chargée de contrôler les traversées dans la Manche en milieu d'année. Concrètement, **l'agence Frontex est présente pour empêcher ces traversées et lutter contre les réseaux de passage** – ce qui les conduit à **violier un certain nombre de droits humains fondamentaux**.



C'est pourquoi **nous pouvons nous inquiéter de la présence de Frontex sur les lieux de vie dans le Dunkerquois**, d'autant plus que nous avons **très peu d'information et de visibilité sur leurs ordres de missions, leurs prérogatives et leur périmètre d'action**.

Un harcèlement toujours plus poussé envers les solidaires

Les solidaires sur le terrain ont été particulièrement **empêché·e·s et dissuadé·e·s d'accéder aux sites des expulsions**. Les voitures de HRO et Utopia 56 semblent enregistrées dans les fichiers de la police nationale. Dans le Dunkerquois, les forces de l'ordre procèdent régulièrement à des contrôles de véhicules pour entraver notre travail de documentation et retarder notre arrivée sur les lieux expulsés.

● **Le 26 mars**, la voiture de l'équipe HRO sur le terrain a été arrêtée sur le bas-côté, sans raison apparente, alors que nous suivions simplement le convoi sur une route départementale. Ce jour-là, comme à chaque fois, les policiers ont contrôlé les passagèr·e·s des véhicules, **ce qui n'est pas autorisé sans une réquisition du procureur**. Il est aussi bon de rappeler que **l'emploi de ces agents de police lors des opérations d'expulsion un coût** : l'inutilité de ces contrôles ne fait que souligner **l'absurdité des moyens colossaux mis en œuvre dans la répression des solidaires et des personnes exilées**.



L'illusion de la gestion humaniste des biens...

La préfecture accompagne ces opérations d'un récit qui s'est encore une fois avéré être une illusion. En effet, le 22 janvier, un avis d'expulsion indiquait que les biens des personnes pouvaient être récupérés directement auprès d'un huissier (voir la note mensuelle de janvier). Mais ces affiches n'ont plus été observées depuis quelques semaines, et les informations pour se rapprocher de l'huissier ne sont pas disponibles immédiatement. Lorsque nous avons rencontré un jeune homme ayant perdu son téléphone après l'expulsion de son lieu de vie et le vol de ses affaires, nous avons dû batailler avec un agent de police pour obtenir des informations concrètes sur l'huissier, notamment son nom et sa localisation. Nous avons dû emmener nous-même la personne, et un de ses proches pour assurer la traduction, au cabinet, tout cela pour qu'elle soit confrontée à des propos racistes et diffamatoires de l'huissier qui ne cachait guère sa méfiance envers les personnes exilées. L'huissier déclarait ne pas avoir récupéré d'affaire à l'issue de l'expulsion, et la personne n'a pas pu récupérer son téléphone. Ce traitement est hors-la-loi. A minima, les biens saisis devraient être inventoriés et stockés dans un endroit accessible et connu des habitant-e-s, près des lieux de vie.

... et de la mise à l'abri des personnes durant les expulsions

Les expulsions sont toujours présentées comme des opérations humanitaires de « mise à l'abri », notamment avec l'affrètement de bus pour emmener les personnes en Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations (CAES). Mais nous constatons souvent que ces bus repartent vides des lieux de vie. Les témoignages des habitant-e-s sont hétérogènes : certaines personnes se sont vues proposées de monter dans ces bus, d'autres non. Nous avons également observé que la majorité des personnes montant dans les bus étaient des familles avec des enfants en bas âge. Par ailleurs, les personnes étant très rarement prévenues en amont des expulsions, elles n'ont pas le temps de se préparer à un départ ni d'évaluer l'étendue et les limites des services proposés. En CAES, il n'est pas possible de rester plus d'un mois, même pour les personnes qui demandent l'asile, et souvent bien moins pour celles qui ne veulent, ou ne peuvent pas le demander. La localisation des centres est rarement communiquée aux personnes, mais ils sont toujours éloignés des lieux de départ des traversées pour rejoindre le Royaume-Uni, ce qui ajoute de l'incertitude et un coût de transport supplémentaire aux traversées qui sont déjà onéreuses.